



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Toulouse, le 14 novembre 2020

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Incendie dans l'entreprise ENVIE 2E Midi-Pyrénées à Portet-sur-Garonne**

Étienne GUYOT, préfet de la Région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, souhaite donner les informations suivantes sur l'incendie qui s'est déclaré à Portet-sur-Garonne :

Aux environs de 12 h, le 14 novembre 2020, un important incendie s'est déclaré dans une entreprise de recyclage d'équipements électro-ménagers, entreprise ENVIE 2E Midi-Pyrénées, dans la zone d'activité du Bois-vert, à Portet-sur-Garonne, occasionnant une fumée très dense.

Les sapeurs-pompiers du SDIS 31 sont immédiatement intervenus : près d'une centaine étaient présents pour éteindre l'incendie et éviter les risques de propagation. Aucun blessé n'est à déplorer.

À 13 h 30, l'incendie qui concerne un entrepôt d'environ 2000 m<sup>2</sup> stockant des petits appareils électro-ménagers, était en régression et en cours de circonscription.

Le SDIS a immédiatement pratiqué une analyse de la composition des fumées qui n'a révélé aucune composition chimique dangereuse, de même qu'aucun risque majeur d'explosion n'a été détecté. Par ailleurs, les eaux d'extinction de l'incendie ont été confinées sur le site.

Cette entreprise est connue des services de l'État (DREAL) : elle est soumise à autorisation au titre des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) en raison de son activité de traitement de déchets d'équipements électriques et électroniques, autorisée par arrêté préfectoral du 22 mai 2017 et fait à ce titre régulièrement l'objet d'inspections.

Une surveillance sur place sera assurée par les pompiers jusqu'à l'absence définitive de risques de reprise de l'incendie.

La gendarmerie est mobilisée pour assurer la sécurisation du site dans le cadre de l'enquête sur la recherche des causes de l'incendie.